



## LOU GARDE CAMPÈSTRE

**Juillet - Août  
Septembre 2016**

n° 227



### Calendrier

#### Août

- M.03 Bal du Racing Club Linxois  
à la plage
- D.07 Vide Grenier organisé par Unis  
Vers – salle des fêtes St-Girons
- J.11 Bal du Surf Club à la plage
- V.12 Marché des Producteurs au Lac  
(en cas de pluie salle des fêtes)
- J.18 Loto Rencontres et Loisirs  
Salle des fêtes de St-Girons
- J.18 Bal du Marensin Football Club à la  
plage
- S.20 Soirée organisée par le Comité des  
Fêtes à la plage

#### Septembre

- S.10 Forum des associations  
Salle des fêtes de St-Girons
- S.10 Inscriptions ateliers de la Maison  
pour Tous à la Maison pour Tous
- S.17 Loto organisé par le Comité des  
Fêtes – salle des fêtes St-Girons
- S.24 Soirée Portugaise  
organisée par Unis Vers  
salle des fêtes St-Girons



### Sous le Second Empire 1852 – 1862

Napoléon III s'intéresse particulièrement à la mise en valeur des landes de Gascogne. Cela se traduit par d'important projets et travaux concernant les chemins de fer, les routes, les stations balnéaires, l'assainissement des marais, les semis de pins...

Dès 1848 les frères PEREIRE avaient racheté la Société du Chemin de Fer de Bordeaux à la Teste, préparé la création de la station de bains de mer d'Arcachon, prévu le prolongement de la voie ferrée vers Dax – atteint en 1854 – et Bayonne en 1855.

Les Ponts et Chaussées gardent jusqu'en 1862 la direction des semis des dunes et jouent un rôle déterminant pour réaliser les travaux de l'Empereur. Parmi les hommes de ce service il faut mettre en évidence Henri CROUZET. Cet ingénieur avait travaillé en 1848 au redressement du courant de Contis dont la conséquence avait été l'assèchement des étangs et marais à l'Est de Saint Julien et Lit. Il s'était marié avec la fille du maire de Lit, Numa TURPIN, devenu député des Landes.

Henri CROUZET participe activement à la préparation de la fameuse loi du 19 juin 1857 pour la mise en valeur des landes de Gascogne.

En 1856, il construit au cœur du bourg de Saint-Girons, le premier d'une série de plusieurs dizaines de *puits filtrants* dont il avait inventé le principe. L'objectif était d'obtenir de l'eau publique potable dans un pays qui en manquait, et où des maladies telles que la malaria sévissaient.

En 1853, une lettre du Préfet, lue au Conseil Municipal par le Maire François DASSE, annonce la possibilité d'une subvention de 4.000 F si la commune créait un « atelier de travail pour donner occupation aux classes ouvrières pauvres »... Le Conseil refuse. *Considérant que les ouvriers travailleurs de cette commune sont occupés par leur travail accoutumé et produisent les ressources suffisant à leur propre existence, le Conseil renonce à toute ouverture d'atelier* ». Effectivement on peut constater que le travail ne manque pas ici. Il y a plus de 100 gemmeurs déclarés, quelques dizaines employées aux semis, une quinzaine de pasteurs et bergers, de nombreux artisans...et six douaniers (d'après le recensement de 1856 pour une population de 718 habitants). Les semis de pins, terminés à Vielle, continuent à Saint-Girons. En mars 1854, le Conseil Municipal demande que soit effectué un bornage de propriétés communales car les limites des semis prévus par l'Etat fait apparaître des « *empiètements de nombreux propriétaires* ». Un contentieux sur 17 ha 13 ca oppose notamment la commune et les propriétaires LALOI et SAINT JOURS.

En janvier 1855, l'instituteur Michel LATAILLADE obtient une indemnité communale de 140 F pour le remboursement des frais qu'il a engagés personnellement afin d'acheter du mobilier scolaire. Le Maire François DASSE propose de lui construire « *un four à cuire le pain et une loge à cochons* ». Un devis de 872 F est accepté par le Conseil. En juillet, l'élection municipale du nouveau maire se fait au suffrage censitaire, avec 119 électeurs, 95 à Saint-Girons et 24 à Vielle. Jacques LARREYRE obtient 89 voix. En février 1856 le Conseil examine et accepte la candidature de la première

institutrice de notre commune, Marguerite LARREYRE, 20 ans, titulaire du brevet de capacité, nièce du Maire. Elle fait classe dans un local loué par la mairie. Le Conseil Municipal exprime l'urgente nécessité de construire une *nouvelle halle, avec salle d'école*, à la place de l'ancienne halle très dégradée et cependant indispensable aux « *étalagistes* », marchands ambulants. L'institutrice recevra 200 F par an de la part de la commune, en plus des abonnements payés par les parents d'élèves. Août 1856, mademoiselle LARREYRE déclare que son traitement est insuffisant parce qu'un trop petit nombre de filles fréquente l'école à *cause des grands travaux de la saison*. En janvier 1857 le Conseil propose de vendre 2 ha 50 ca de terre communale pour financer la construction de halle avec salle d'école au-dessus. Les travaux sont confiés à LAGARDE, charpentier à Linxe, qui présentera un devis de 1.735 F l'année suivante.

Le 19 juin 1857 la loi sur la mise en valeur des Landes est votée. Elle a un fort impact sur la Haute Lande où d'immenses terres de parcours du bétail, de vacants, vont être assainis et semés en pins. En revanche, ici, elle n'a guère d'effet, le régime de perprise a permis, souvent, depuis longtemps, la répartition de la plus grande partie de ces terres. L'article 5 de la loi prévoit la construction de routes agricoles. C'est H. CROUZET qui dirige leur construction. Plus de 400 kilomètres seront établis en 4 ans seulement, dont la future Départementale 42 de Laluque à Saint-Girons par Castets et Linxe.

Fin 1858, mademoiselle LARREYRE est appelée à une autre destination (?). Heureusement, le nouvel instituteur Jacques SAINT CALBRE, 25 ans, a une sœur, Jeanne Anastasie, âgée de 20 ans,

qui peut prendre le poste. Le Conseil lui propose 150 F pour l'année.

La dune littorale paraît bien stabilisée, au point que les pouvoirs publics envisagent la location de terrains. Notables et aubergistes sont très intéressés. Dès 1851, à Huchet côté Léon, FOURGS avait obtenu la permission d'installer un établissement proposant des bains d'eau de mer chauffée. Après 1855 Charles BOULART avait construit une maison à Huchet. En 1858 LALOI et SAINT JOURS demandent de pouvoir y construire une maison. Le Conseil Municipal approuve cette demande *« considérant qu'il est dans l'intérêt des populations de faire le plus possible de construction sur le littoral »*.

En avril 1859, les eaux de l'étang ayant nettement baissé, des propriétaires se *sont indument emparés* de terres exondées. Des années de contestation et de procès vont suivre.

Pour équilibrer les budgets annuels, faire face aux dépenses des écoles, du presbytère, des réparations des églises, de la refonte de la cloche fêlée de Vielle, du déplacement du cimetière de Vielle, depuis longtemps trop loin de l'église, la commune vend des terrains à plusieurs reprises. En plus des taxes diverses sur les chiens, la pêche en étang et le courant, une nouvelle recette apparaît, qui résulte de la vente aux ateliers de résineux de la gemme récoltée dans les pinhadars communaux. Et, une heureuse surprise apparaît fin 1861. A cause de la Guerre de Sécession aux Etats-Unis, la gemme américaine n'arrive plus en Europe. Le prix du quintal de résine payé à Dax passe de 17 F en 1861 à 56 F fin 1862. C'est l'euphorie chez les propriétaires de pins et les gemmeurs. Napoléon III devient *« l'Omi deus escuts »* - l'homme des écus et il paraît que certains

gemmeurs ont alors fait venir de Bordeaux du « vin bossat », du vin bouché !!!

Pierre LAFORIE,  
Mémoire en Marensin.

## CHIRURGIEN-DENTISTE AU CENTRE DE SANTE

Madame **Violeta TUTUNEL**, chirurgien-dentiste, vous recevra **tous les mardis et vendredis, à partir du 16 août prochain**, au centre de santé.

Pour les rendez-vous, vous pouvez appeler tous les jours au n° 05 58 89 32 92.

## NOUVEAU KINESITHERAPEUTE AU CENTRE DE SANTE

L'équipe des kinésithérapeutes vous informe de l'arrivée de leur nouveau collègue **Florent Bonadei**, contact 06.80.85.18.04.

Nous vous rappelons que, **Charles Lebastard**, masseur kinésithérapeute ostéopathe, est présent uniquement le lundi et le vendredi, contact 06.12.48.17.84.

**Borja Cerquella**, formé en kinésithérapie respiratoire, vous reçoit chaque jour, contact 06.52.54.36.82.

**Jessica Dordé**, spécialisé en rééducation de l'épaule-méthode CGE et diplômé en kinésithérapie du sport, est aussi présente du lundi au vendredi, contact 06.42.96.71.55.

Vous pouvez aussi les contacter au 05.24.62.59.94.

## GARDERIE SCOLAIRE

A la rentrée scolaire 2016, le logement communal attendant à l'école « Les petits lièvres du Marensin » sera vacant.

La municipalité, en accord avec l'équipe périscolaire, souhaite se saisir de cette opportunité pour y transférer la garderie.

Des aménagements sont nécessaires afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles et en conformité avec les normes applicables. Ces travaux seront réalisés afin d'ouvrir la structure après les vacances de Toussaint.

En résumé la garderie périscolaire accueillera les enfants à la rentrée scolaire 2016 – 2017 :

- à partir du jeudi 1<sup>er</sup> septembre, dans les locaux actuels, à la maison pour tous ;

- à partir du jeudi 3 novembre, dans la mesure du possible, dans les nouveaux locaux attenants à l'école.

## SYNTHESE DES RESULTATS DE L'ENQUETE SUR LA CONSOMMATION A VIELLE-SAINT-GIRONS

Sur les 1100 questionnaires envoyés, le taux de retour a été important avec 401 réponses. 38% des réponses proviennent des résidences secondaires et 70% des personnes sont installées à VSG depuis plus de 10 ans.

La pharmacie est le commerce le plus régulièrement fréquenté avec 58% des répondants ensuite la boulangerie avec 37% des sondés puis le centre de santé avec 25%.

45% des personnes interrogées fréquentent occasionnellement le restaurant pizzeria,

de même que les cafés bars restaurants y compris ceux de la plage.

Les principales raisons de l'irrégularité de la fréquentation des commerces sont :

- les consommateurs préfèrent aller dans les grandes surfaces (47%),
- ils n'éprouvent pas le besoin de se rendre dans les commerces et services de VSG (26%),
- le choix leur semble insuffisant (25%),
- l'accueil et le dynamisme des commerçants et artisans n'est pas satisfaisant (20%),
- les tarifs sont trop élevés (16%),
- De plus, 13% des habitants de VSG font leurs courses à proximité de leur lieu de travail.

87% des enquêtés pensent que l'implantation de nouveaux commerces et services serait utile. Les statistiques révèlent qu'ils seraient fréquentés régulièrement par :

- 45% pour les fruits et légumes et petite surface alimentaire
- 36% pour une boucherie charcuterie et un marché hebdomadaire
- 25% pour une poissonnerie

Il ressort de cette enquête qu'il y a un potentiel pour un commerce alimentaire diversifié (boucherie charcuterie, primeur, épicerie...). Une étude de marché pourrait confirmer le résultat de l'enquête.



## NOUVEAUX HORAIRE DU BUREAU DE POSTE

**Changement d'horaires mis en place par  
La Poste à partir du 3 octobre prochain.**

Les prochains horaires seront :

**Ouverture mardi, jeudi et vendredi  
de 13 h 30 à 17 h 15.**

**Ouverture mercredi et samedi  
de 9 h 00 à 12 h 30.**

L'amplitude globale d'ouverture du bureau de poste conserve ainsi son niveau à hauteur de 19 heures par semaine.

**DEPARTEMENT DES LANDES**

**Muriel LAGORCE**

**Vice-Présidente du Conseil  
départemental**

**Conseillère départementale du Canton  
de Côte d'Argent**

Dans le cadre de son mandat de Conseillère départementale du Canton de Côte d'Argent, Madame LAGORCE, vous informe qu'elle sera disponible pour rencontrer les administrés qui le souhaitent, **sur rendez-vous, en appelant son secrétariat au 05.58.91.53.54.**

**ESCAL**

Education - Sport  
Culture - Activités de Loisirs

Service ESCAL

MEDIATHEQUE

**Prix des lecteurs 2016**

Pour 2016, nous avons décidé de faire écho au Salon du Livre de Paris qui s'est tenu en mars dernier et de vous proposer une sélection de quatre livres sur le thème de la Corée.

Comme les années précédentes, les lecteurs inscrits s'engagent à lire les quatre livres sélectionnés.

Vous pouvez emprunter les ouvrages dans les bibliothèques, entre le mois d'avril et le mois de décembre 2016.

En début d'année 2017, au cours d'une réunion conviviale, les lecteurs voteront pour élire leur livre préféré.

**“Princesse Bari”, HWANG Sok-yong,  
Ed. Philippe Picquier**

Princesse Bari conte l'histoire d'une jeune fille, frêle et courageuse, qui fuit la Corée du Nord à la fin des années 1990, se réfugie un moment en Chine avant de traverser l'océan à fond de cale d'un cargo et de débarquer dans un Londres clandestin où se côtoient toutes les langues et religions. A Londres, Bari gagne sa vie comme masseuse, mais elle ne soigne pas seulement les corps, elle console aussi les âmes. Car Bari a hérité de sa grand-mère des dons de voyance qui lui permettent de voyager dans les rêves et de lire les cauchemars dont souffrent les autres. Ce roman habité par l'âme d'une jeune fille affrontant seule, avec confiance et obstination, de terribles épreuves, puise aux sources anciennes du chamanisme coréen : il transfigure une très ancienne légende où une princesse abandonnée va chercher à l'autre bout du monde l'eau de la vie qui permettra aux âmes des morts de connaître enfin l'apaisement.

**« Ma mémoire assassine »,**

**KIM Young-ha, Ed. Philippe Picquier**

Un ex-tueur en série décide de reprendre du service. Seul problème : il a soixante-douze ans et vient d'apprendre qu'il est atteint de la maladie d'Alzheimer.

Sous ses dehors de vieillard inoffensif s'adonnant à ses heures perdues à la poésie et la philosophie, se cache un redoutable meurtrier qui a assassiné sans remords des

dizaines de personnes. Aujourd'hui il repart en chasse alors que rôde autour de sa maison un homme qui menace de s'en prendre à sa fille adoptive bien-aimée. S'engage alors une course contre la montre : tuer avant d'oublier qui il est, avant que la maladie n'ait raison de lui, qu'il ne devienne prisonnier d'un temps sans passé ni futur.

Un étrange roman d'humour noir dont l'héroïne n'est autre que la mémoire qui se dérobe et brouille les pistes. Et un suspense au dénouement stupéfiant, car derrière une histoire peut s'en cacher une autre dont le lecteur découvre qu'il n'a jamais eu les clés, précisément parce que le narrateur les avait oubliées.

**« Nos jours heureux », GONG Ji-young, Ed. Philippe Picquier**

Yujeong a le cœur en miettes lorsque sa tante Monica, qui est religieuse, l'emmène à la Maison d'arrêt de Séoul visiter un condamné à mort. Rien ne semble pouvoir rapprocher une jeune désespérée de bonne famille d'un triple meurtrier, et pourtant... Au fur et à mesure de leurs rencontres, ils vont se raconter avec sincérité leurs «vraies histoires», affronter les ténèbres et découvrir les lumières éblouissantes au sein de ces ténèbres, réparer leurs âmes meurtries. Ce roman bouleversant nous parle de la force de l'amour, de pardon et de rédemption. Dans un pays où la peine de mort n'a pas été abolie.

**« Couleur de peau : miel » Tome 1, JUNG, Quadrants**

Jun Jung-sik errait dans les rues de Séoul quand un policier l'a pris par la main pour l'emmener au Holt, un orphelinat américain. Il avait alors 5 ans. Quelques photos, un rapport d'orphelinat... Ses souvenirs tiennent à un fil. Mais les questions le taraudent.

2007 : Jung décide de remuer les souvenirs ou les fantasmes de sa vie, en tout cas d'en finir avec une certaine période teintée de l'incertitude qui ronge. Il se raconte dans ce récit terriblement intime : sa survie en Corée, sa nouvelle famille belge. Une adoption pas toujours très réussie, contrairement à d'autres gamins. Mais cette histoire est la sienne : il a grandi avec, s'est construit avec, jours après jours, vaille que vaille. Les fous rires, les drames, le quotidien, les bêtises de gosses et les questions sans réponses... Sans aucune réponse ?



## LUDOTHEQUE

Le premier étage de la médiathèque a été réaménagé en ludothèque. Jeux d'adresse, de stratégie, de mémoire, coopératifs, jeux de cartes, de plateau, classiques et nouveautés.... Vous pourrez, seul ou en famille venir passer un moment de détente autour du jeu et prolonger ce plaisir chez vous en empruntant les jeux.

Un espace jeux adapté attend aussi les plus jeunes : dinette, garage, poupées...

### *Renseignements pratiques*

#### **Horaires d'ouverture :**

Mardi : 15 h 00 – 18 h 00

Mercredi : 15 h 00 – 18 h 00

Jeudi : 9 h 00 – 12 h 00

Vendredi : 15 h 00 – 19 h 00

Samedi : 9 h 00 – 12 h 00

## **Vacances d'été :**

Du 4 juillet au 27 août, ouverture de la médiathèque du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30.

## **Prêts :**

4 documents pour un mois renouvelable dont un CD, un DVD et une revue (sauf numéro en cours) pour une semaine.

## **Abonnement :**

5 € par an.  
Gratuit pour les moins de 18 ans.

## **Internet :**

1.20 € pour une demi-heure.  
Gratuit pour les abonnés.

**Contact : 05.58.47.94.62**

## **Adresse mail :**

[mediatheque@viellesaintgirons.fr](mailto:mediatheque@viellesaintgirons.fr)

# **BRUITS LIÉS AU COMPORTEMENT INDIVIDUEL**

## **HORS SAISON ESTIVALE**

(Arrêté Préfectoral du 25 novembre 2003)

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

## **Les jours ouvrables :**

**de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30.**

## **Les samedis :**

**de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00.**

## **Les dimanches et jours fériés :**

**de 10 h 00 à 12 h 00.**

## **PENDANT LA SAISON ESTIVALE**

(Arrêté Municipal n°2004/22)

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, les nuisances sonores découlant de comportements individuels sont interdites, tel que usage abusif d'appareil radio ou hi-fi, instruments de musique, cris, chants, utilisation de machines ou d'appareils bruyants.

Les travaux bruyants de bricolage et de jardinage sont autorisés aux horaires suivants :

**Les jours ouvrables y compris les samedis :  
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00.**

**Les dimanches et jours fériés :  
de 10 h 00 à 12 h 00.**

## **DATES DE SURVEILLANCE DES PLAGES**



## **PLAGE de SAINT-GIRONS CENTRE**

Du samedi 11 juin au mardi 5 juillet  
de 12 h 00 à 18 h 30.

Du mercredi 6 juillet au dimanche  
28 août de 11 h 00 à 19 h 00.

Du lundi 29 août au dimanche  
18 septembre de 12 h 00 à 18 h 30.

## **PLAGE de LA LETTE BLANCHE**

Du samedi 25 juin au mardi 5 juillet  
de 12 h 00 à 18 h 30.

Du mercredi 6 juillet dimanche 28 août  
de 11 h 00 à 19 h 00.

Du lundi 29 août au dimanche 4 septembre  
de 12 h 00 à 19 h 00.

## **PLAGE d'ARNAOUTCHOT**

Du samedi 18 juin au mardi 5 juillet  
de 12 h 00 à 18 h 30.

Du mercredi 6 juillet au dimanche 28 août  
de 11 h 00 à 19 h 00.

Du lundi 29 août au dimanche 4 septembre  
de 12 h 00 à 18 h 30.

## **LE LAC**

Du vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2016 au mercredi  
31 août 2016 inclus, de 12 h 00 à 19 h 00.

## **TRUCS ET ASTUCES**

### **Piqûre de méduse : que faire ?**

Sortir calmement de l'eau.

Rincer à l'eau de mer.

Déposer du sable sans frotter. Laisser sécher,  
puis rincer à nouveau à l'eau de mer.

Si des fragments de tentacules restés fichés  
dans la peau sont visibles, les ôter avec une  
pince à épiler.

Si la piqûre est sévère, le venin injecté par  
la méduse peut être neutralisé avec du  
vinaigre ou de l'eau de mer chaude.

Prendre du paracétamol en cas de douleur.



## **RUBRIQUE GASTRONOMIQUE**



### **Ananas à la plancha**

#### ***Ingrédients***

1 ananas  
4 branches de romarin  
Huile d'olive

#### ***Préparation***

Epluchez l'ananas en retirant bien les yeux.

Coupez-le en tranches épaisses en retirant  
le cœur car il est dur.

Coupez les tranches en cubes de 2 à 3 cm.

Sur chaque tige de romarin, retirez les 3/4  
de feuilles de romarin pour former des  
piques à brochette.

Piquez chaque dès d'ananas sur les piques  
de romarin. Badigeonnez-les d'un filet  
d'huile d'olive, à l'aide d'un pinceau.

Faites préchauffer votre plancha, et une  
fois chaude, déposez-y les brochettes  
d'ananas au romarin.

Laissez cuire 2 à 3 minutes sur chaque  
face.

Dégustez accompagnées d'une boule de  
glace vanille.

